

*L'énergie*

technologiques intéressants. Il s'agit de la couche à combustion fluidisée et de la combustion charbon-mazout.

La méthode de la couche à combustion fluidisée offre un moyen amélioré de brûler le charbon afin de répondre aux besoins des services d'utilité publique, de l'industrie et des institutions. Cette technologie permet de faire brûler dans les mêmes installations une grande variété de charbons—dont les résidus de la houille—et permet en même temps de réduire sensiblement l'émission d'anhydride sulfureux grâce à l'addition d'agents comme la pierre calcaire dans le lit de combustion. Des études sont en cours en vue d'exploiter cette technologie de manière à permettre une meilleure utilisation du charbon de l'est du Canada dont la teneur en soufre est plus élevée.

La Chambre sera sans doute heureuse d'apprendre qu'en collaboration avec le ministère de la Défense nationale, nous planifions le remplacement d'une usine thermique à la base des Forces armées de Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, pour adopter la technologie de la combustion par lit fluidisé. Nous estimons que cette technologie permettra d'utiliser, d'une façon acceptable du point de vue écologique, les charbons du Cap Breton dont la teneur en soufre est plus élevée.

La nouvelle chambre de combustion utilisera également les copeaux de bois de manière à tirer profit des ressources forestières de l'Île, dont le potentiel n'est pas entièrement exploité. Des équipes canadiennes s'attachent à mettre le procédé au point, et le matériel sera fabriqué au Canada. Les dépenses que commande ce projet sont actuellement de l'ordre de 11 millions de dollars.

La technologie de la combustion charbon-mazout permet l'utilisation du charbon dans des installations qui n'étaient conçues à l'origine que pour consommer du pétrole. Bien que l'on connaisse cette possibilité depuis de nombreuses années, il reste un certain nombre de problèmes techniques à résoudre pour que cette technologie se répande partout. On s'efforce de les régler au Canada et ailleurs. Des essais de combustion charbon-pétrole ont été entrepris en collaboration avec la Commission hydro-électrique du Nouveau-Brunswick, et des études de combustion sont en cours dans les installations de dix mégawatts de la Commission, à Chatham, au Nouveau-Brunswick. Cette étude en particulier portait sur la possibilité d'utiliser des quantités limitées du charbon à très haute teneur en soufre produit dans cette province. Une nouvelle méthode mise au point par le Conseil national de recherches et appelée processus d'agglomération sphérique a été ajoutée au processus d'affinage. Ce processus présente la caractéristique unique d'utiliser le pétrole lui-même comme agent permettant d'éliminer les impuretés porteuses de soufre. On envisage également d'utiliser le charbon canadien comme combustible d'appoint dans les usines de traitement des sables bitumineux, pour produire la vapeur nécessaire.

● (2050)

L'un des secteurs qui retiennent le plus l'attention est bien sûr la fabrication de combustibles synthétiques à partir du charbon. Les possibilités de liquéfaction du charbon au Canada dépendront en partie des découvertes canadiennes et mondiales dans le domaine de la technologie des combustibles synthétiques. Le procédé est connu depuis un certain temps, mais sa rentabilité est encore douteuse. Ce qui m'amène à parler de CANMET.

Je m'étonne que les députés ne soient pas au fait des travaux qu'effectue à Ottawa la division de la recherche de mon ministère. Au début du printemps, j'ai invité tous les députés à visiter le Centre canadien de la technologie, des minéraux et de l'énergie. Je crois qu'une poignée d'entre eux seulement sont venus, dont un seul député de l'opposition officielle. Si les députés avaient pris la peine de visiter le Centre, ils connaîtraient le travail important qui s'accomplit dans ce service, un travail qui est essentiel et qui a prouvé que le Canada peut favoriser et entreprendre de nombreux programmes qui seront rentables.

On travaille à CANMET à beaucoup de projets de recherche, notamment sur la liquéfaction et la gazéification du charbon. Ce travail se fait ici-même et dans tout le pays, notamment en Alberta. Il est très important de faire des recherches au Canada sur la combustion de la houille, car notre charbon, comme tous les charbons d'ailleurs, a des propriétés et des caractéristiques dont il faut tenir compte. En fait, nous sommes certains que le charbon de la côte est à une forte teneur en méthane, tandis que le charbon métallurgique de l'ouest, très bon combustible, présente moins de problèmes à cet égard. Il faut mettre au point une technologie adaptée à notre charbon canadien.

Je suis très fier de faire remarquer que ces projets de recherche se sont déroulés dans un grand esprit de collaboration avec les provinces, notamment celle de l'Alberta. CANMET collabore depuis quelque temps déjà avec l'Alberta dans le domaine de la recherche sur la houille par l'intermédiaire du Fonds de recherche Alberta-Canada sur les ressources énergétiques. Ce Fonds affecte des crédits à la construction d'un grand centre de recherche d'extraction houillère à Edmonton. On prélève aussi sur ce Fonds des crédits destinés à la construction d'un bâtiment sur les ressources énergétiques à proximité du campus de l'Université de Calgary et pour celle d'un bâtiment de recherche sur les ressources énergétiques à Devon. Je suis bien sûr que la plupart des députés de cette région sont au courant de ces projets.

En vertu du programme national de mise en exploitation des houillères, le gouvernement fédéral assume les coûts de financement à égalité avec les autres organismes de financement. J'ai déjà fait allusion aux programmes financés en vertu de ce programme. Ils sont répartis sous une multitude de rubriques et j'invite vivement les députés à les lire et à les découvrir: économie, exploration, mécanique des couches, génie minier, environnement souterrain, sécurité des équipements, préparation de la houille, carbonisation, combustion, gazéification, liquéfaction, transports des scories et écologie. Tous ces travaux ont lieu au Canada.

Je voudrais également inviter tous les députés à lire le livre intitulé: *Coal... bridge to the Near future*. Dans celui-ci des experts canadiens en matière de charbonnage dont certains travaillent d'ailleurs dans mon ministère ont offert de précieux conseils que suivent désormais nombre de leurs homologues dans le monde entier. Nous sommes maintenant considérés comme l'un des pays les plus avancés en matière d'exploitation charbonnière. Il s'agit là d'un livre très intéressant et j'invite instamment tous les députés à le lire, en particulier concernant le rôle que doit jouer le Canada.

Le Canada a participé à l'étude mondiale sur le charbon et a souscrit à ses conclusions relativement au système d'exploitation des houillères à l'échelle planétaire. Il existe, soit dit en